



Date de création : 20/09/2017	Auteur : MD/EC	Documents associés :
Participants : E. BARANES, T. BLAYAC, M. MIRABEL, J-C POUDOU, M. WILLINGER, C. LAGARDE, H. REY VALETTE, M. REYMOND, F. SEYTE, F. HUSCHELRATH, J. D'ALESSANDRO, M. MAHJOUB, S. HIDEUR, T. RASSAT.	Représentés : P. MAHENC, M. MULKAY, V. CLEMENT, Y. IGLESIAS, A. MARCIANO, M. SALA, W. BALAMANE, R. PLANTON, C. ANDRE.	Membres de droit et invités : M. MAGLIARI (Responsable administratif) Mme HUILLET (Responsable scolarité) Mme COLOMBIER (Direction - Assistante de direction) Mme DUTILH (Direction - Gestionnaire)

23 présents ou représentés sur 37 membres en exercice.

La séance du conseil en formation plénière est ouverte à 14h00.

FORMATION PLENIERE

- I Informations générales
- II Appel à questions diverses
- III Approbation des PV du 9 mai et du 11 juillet 2017
- IV Convention avec la Banque de France
- V Règlements d'examen 2017-2018 : addendum
- VI Campagne d'emplois Enseignants-chercheurs 2018

Formation plénière

1. Informations générales

Conseil d'UFR

- François Mirabel annonce la date du prochain conseil d'UFR qui aura lieu le 29 novembre 2017 à 14h00

Réunion master

Un doodle va être envoyé pour fixer une réunion de master et discuter de toutes les questions importantes pour la rentrée prochaine. Cette réunion permettra notamment de faire remonter les difficultés que les responsables ont rencontrées lors de la mise en place du nouveau dispositif de recrutement en M1.

Effectifs

François Mirabel propose à Florence HUSCHELRATH de faire un point sur les inscriptions. On observe une forte baisse des effectifs en L1. Actuellement, nous avons environ 500 inscrits. Pour la L2 : 203 inscrits. Pour la L3 : 300 inscrits

Pour les masters, il y a actuellement 435 étudiants inscrits. Mme Rey Valette souligne le manque d'attractivité de nos Masters. Il faudrait réfléchir à un moyen d'attirer les étudiants.

Globalement, pour 2017-2018, nous devrions être autour de 2000 étudiants (au lieu des 2500 étudiants inscrits l'année dernière) ce qui serait plus en adéquation avec nos capacités.

Admissions

- Un point est fait sur la plateforme eCandidat :
Pour rappel, en 2016/2017, 1721 dossiers dématérialisés ont été réceptionnés pour 536 dossiers acceptés.
Grâce à la mise en place du « dossier papier », le nombre de candidatures effectives a été limité puisque 5000 dossiers ont été déposés sur la plateforme.
L'université travaille sur un outil pour aider au traitement de ces dossiers.
M. Blayac souhaiterait qu'un logiciel permettant d'extraire les candidatures de master 1 soit mis en place. Il mentionne l'existence d'un outil développé dans d'autres universités et qui fonctionne très bien. M. Mirabel fait part de son étonnement car il n'a jamais entendu parler d'un tel outil lors des discussions qu'il a eues sur ce sujet au niveau national avec les directeurs d'UFR en économie. Il va se renseigner auprès de la DSIN pour avoir des informations concernant cet outil développé à l'Université de Nice. Dans ce contexte, M. Mirabel demande à M. Blayac et aux responsables de Master de faire remonter à Laetitia Huillet les éléments qu'il faudrait intégrer dans un outil et qui pourraient être demandés à la DSIN de l'Université de Montpellier.
- En ce qui concerne Campus France :
Les demandes ont doublé depuis l'année dernière. Plus de 700 mails de recours ont été traités.
Le taux de réussite de ces étudiants est très faible ; il varie entre 2 et 4%.
- Bilan des Admissions :
Depuis 6 ans, les demandes d'admissions ont été multipliées par 12.
Mme Rey Valette félicite l'équipe administrative pour le travail accompli. Près de 8000 dossiers (campus France, ecandidat) ont dû être traités.

Recrutement Master 1 - droit à la poursuite d'études

François Mirabel rappelle la règle du droit à la poursuite d'étude précisée dans la loi :

L'exercice de ce droit est ouvert à tout diplômé de licence à plusieurs conditions cumulatives :

1. *que sa candidature ait été refusée dans tous les masters de son choix ;*
2. *qu'il fasse personnellement une demande auprès du recteur de la région académique dans laquelle il a obtenu sa licence ;*
3. *qu'il produise un projet professionnel.*

Si ces trois conditions sont remplies, le recteur de la région académique est alors tenu de proposer à l'étudiant «*au moins trois propositions d'admission* » dans un master. Lorsque qu'un étudiant s'est vu refuser l'ensemble de ses demandes d'admissions en master, il peut se retourner vers le rectorat pour bénéficier de son droit à la poursuite d'études. A l'heure actuelle, tous les étudiants ne sont pas encore inscrits, il est donc difficile de savoir si des places vont rester vacantes dans les Masters. Les responsables de formation vont être sollicités directement par le VP CFVU pour répondre et émettre un avis sur les nouvelles demandes reçues par le rectorat. Si les responsables de Master de la Faculté ne souhaitent pas répondre favorablement à ces nouvelles demandes, M. Mirabel soutiendra leur position.

Journée des anciens

M. Mirabel remercie l'ensemble des personnes ayant participé au projet. Il remercie en particulier Valérie Clément qui a piloté le projet, Christophe André et Christian Assaf particulièrement investis pour la réussite de cette journée. Il remercie enfin Hélène Rey-Valette qui a accueilli dans son cours les lycéens, Emilie Colombier, Morgane Dutilh et Lionel Magliari très impliqués sur l'organisation de cette journée. Il remercie aussi tous les anciens. Cette journée a été une réussite et sera reconduite l'année prochaine, peut-être plus tardivement dans l'année afin de permettre aux étudiants de M1 et M2 de participer.
Il serait préférable que les cafés-experts se déroulent tous au rez-de-chaussée et au 2^{ème} étage ce qui attirera plus d'étudiants. Globalement les résultats sont très positifs.

M Mirabel rappelle les prochains événements à la Faculté :

- Conférence mardi 26 septembre à 18h00 : Gouverneur de la Banque de France
- Conférence jeudi 23 novembre à 18h30 : Jean Marc Jancovici sur le thème du réchauffement climatique

	ECO_DIR_PV_20170920_compte rendu.docx	2/5
--	---------------------------------------	-----

Démarche qualité

F Mirabel rappelle que la Faculté d'Economie a décidé de rentrer dans la démarche qualité pour la formation Licence Economie avec l'objectif d'obtenir la certification ISO 9001. François Mirabel présente Morgane Duthil qui a été recrutée depuis le 1^{er} septembre pour venir en support à cette démarche. Une réunion de sensibilisation à la démarche qualité va être organisée avec les personnels administratifs et les enseignants. François Mirabel espère que les équipes administratives et pédagogiques seront mobilisées et impliquées sur ce projet afin de faire évoluer dans le bon sens la licence économie et d'obtenir cette certification ISO 9001.

2. Questions diverses

Le Professeur Marc Willinger aborde la question de la création d'une nouvelle salle d'économie expérimentale localisée à l'UFR d'économie (plateforme d'économie expérimentale du LEEM).

Le CNRS s'étant retiré de l'UMR, le projet a été arrêté. Marc Willinger rappelle qu'une partie du financement a été conservée par l'Université de Montpellier (25 000 euros en 2016 et 15 000 euros en 2017). M. Willinger souhaiterait que le LAMETA réponde au nouvel appel à projet lancé par la fondation MUSE dans le cadre de l'isite. De ce fait, il profite du conseil pour soumettre la demande d'obtenir les espaces nécessaires dans le bâtiment C, environ 100 m². Il rappelle que le directeur d'UFR avait donné son accord de principe, avant la disparition du LAMETA, pour qu'une étude de faisabilité soit menée au second étage du bâtiment ; il souligne enfin qu'une première étude sur les conditions de sécurité a déjà été menée.

François Mirabel rappelle le contexte de ce projet. Lors de l'annonce du passage en FRE fermeture du LAMETA, le directeur du LAMETA Brice Magdalou est venu annoncer au doyen l'abandon du projet. Actuellement, la création de deux nouvelles unités de recherche oblige à revoir l'occupation des espaces affectés à la recherche dans le bâtiment C dans la mesure où chaque équipe doit disposer des espaces permettant de fonctionner dans les meilleures conditions. Il convient donc de faire un état des lieux de l'occupation afin de voir comment réaffecter une partie des espaces sur des critères transparents et objectifs.

M. Blayac insiste sur l'utilité de cette plateforme. Il est nécessaire de trouver un site disponible pour candidater à l'appel à projet avant le 30 Octobre 2017.

M. Mirabel demande à M. Lagarde de bien vouloir piloter la réflexion sur la répartition des espaces recherche dans le bâtiment C en réunissant les directeurs des trois structures de recherche, le but étant d'évaluer la faisabilité du projet dans le nouveau contexte évoqué.

Hélène Rey-Valette aborde ensuite la question relative à l'évaluation des enseignements et des formations dont elle assure le pilotage au niveau de l'UFR. Elle souhaiterait qu'une réflexion soit menée avec les enseignants de la Faculté sur les bonnes pratiques pédagogiques. F Mirabel propose qu'Hélène Rey-Valette organise une réunion avec les enseignants motivés pour discuter des innovations pédagogiques. Il rappelle aussi que l'Université de Montpellier propose aux enseignants des formations et lance régulièrement des appels à projets pour la réalisation de dispositifs pédagogiques innovants. A ce jour, aucun enseignant de l'UFR n'a répondu à ces appels à projet. Il rappelle enfin le fait que Michel Sala est le correspondant de l'UFR d'économie sur cette thématique.

3. Approbation des PV du 9 mai et du 11 juillet 2017

Aucune remarque n'étant faite, les procès-verbaux sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

(Avis favorable, 23 pour)

4. Convention avec la Banque de France

Le doyen présente les objectifs de la convention :

- Informer les étudiants sur la documentation bancaire et financière disponible à la Banque de France,
- Former les étudiants à l'utilisation des informations statistiques disponibles à la Banque de France et accompagner ceux qui ont manifesté un intérêt pour le secteur de la finance,
- Développer les stages professionnels des étudiants de la mention Monnaie Banque Finance Assurance de l'UFR d'Économie dans les unités de la Banque de France en région Occitanie afin de les aider à s'insérer dans ce monde professionnel,
- Contribuer au conseil de perfectionnement de cette mention.

Une signature officielle de la convention aura lieu le mardi 26 septembre lors de la venue du Gouverneur de la Banque de France à la Faculté d'économie.

Aucune remarque n'étant faite, la convention est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

	ECO_DIR_PV_20170920_compte rendu.docx	3/5
--	---------------------------------------	-----

(Avis favorable, 23 pour)

5. Règlements d'examen 2017-2018 : addendum

François Mirabel liste les éléments supplémentaires du règlement des examens qui doivent être approuvés par le conseil d'UFR :

Dans le parcours international, il manque un cours en anglais au second semestre de L3 qui n'a pas été voté au précédent conseil. Alain Marciano, responsable du parcours international, fait la proposition que ce nouveau cours en anglais soit celui de Politique Economique et Sociale assuré par Claude Bismut. Il est proposé que M. Robert Braid assure le cours en anglais ; il se coordonnera avec Claude Bismut pour que le contenu du cours soit le même en français et en anglais.

En L3 S5, il est proposé que Christophe David assure les cours de comptabilité analytique et d'analyse financière.

En L3 S6, une nouvelle répartition Cours-TD est proposée pour l'UE économétrie : le coefficient des évaluations des cours magistraux passe à 1,5 au lieu de 1,8 et les travaux dirigés à 1,5 au lieu de 1,2.

(Avis favorable, 23 pour)

Suite aux discussions du précédent conseil et au regard de la demande de nombreux enseignants, M. Mirabel souhaiterait que le conseil fasse une proposition qui serait soumise à la CFVU de l'UM concernant le redoublement des étudiants en M1. Pour éviter que des étudiants redoublent plusieurs fois simplement pour garder le statut d'étudiant, F Mirabel propose que le redoublement soit de droit pour les étudiants inscrits en M1 cette année (2017- 2018). Pour les étudiants de M1 des prochaines promotions (pour ceux inscrits à partir de 2018-2019), F Mirabel propose que ces étudiants n'aient plus un droit automatique au redoublement ; ils passeraient par les mêmes modalités de recrutement que les nouveaux étudiants.

(Avis favorable, 22 pour, 1 abst)

6. Campagne d'emplois Enseignants-chercheurs 2018

Le tableau des 7 supports vacants a été envoyé aux membres du conseil.

M. Blayac souhaiterait que les postes futurs soient annoncés en conseil ; ce dernier aurait une meilleure visibilité et pourrait alors se prononcer sur la mise au concours des postes sur plusieurs années. Mme Rey-Valette pense aussi que le fait de planifier de manière pluriannuelle les postes soulagerait les tensions entre les laboratoires de recherche. François Mirabel rappelle que le conseil ne peut pas engager l'UFR sur les prochains concours.

Chaque année, les supports mis au concours doivent être votés dans le cadre d'une nouvelle campagne d'emplois et les conseils d'UFR émettent un nouvel avis qui sera ensuite validé par les conseils centraux.

F Mirabel rappelle aussi l'engagement de l'Université vis-à-vis du CNRS : 1 poste de MCF et un poste de PR doivent être attribués à la nouvelle FRE CEE-M dans les deux ans à venir sur un profil « économie et environnement ».

M. Mirabel rappelle enfin qu'il a informé au préalable les directeurs de laboratoire des supports qu'il souhaite proposer au conseil d'UFR pour la campagne d'emplois Enseignants-Chercheurs 2018.

M. Mirabel propose de mettre au concours les supports vacants suivants (mise au concours pour la campagne 2018 de 4 supports sur les 7 supports vacants) :

Mise au concours des 2 plus anciens supports MCF à savoir :

- Le poste MCF 0480 occupé initialement par Fabien Prieur : affectation au CEEM Economie de l'environnement (cohérence avec l'appartenance de F Prieur à l'axe du LAMETA en économie de l'environnement)
- Le poste MCF 0118 occupé initialement par Stéphane Mussard : affectation à la nouvelle équipe d'accueil (cohérence avec l'appartenance de S Mussard à l'axe du LAMETA en finance et au rattachement de Stéphane Mussard à la nouvelle équipe d'accueil en tant que Professeur associé)

Au regard des forts besoins en Econométrie – Finance pour l'UFR, mise au concours du poste PR 0039 occupé initialement par Michel Terraza : affectation à la nouvelle équipe d'accueil (cohérence avec l'appartenance de Michel Terraza à l'axe du LAMETA en finance).

Mise au concours du poste MCF 0220 occupé initialement par Emmanuelle Nègre (poste en section 6) : affectation à MRM, équipe en gestion de l'Université de Montpellier. François Mirabel rappelle les besoins de l'UFR pour des

	ECO_DIR_PV_20170920_compte rendu.docx	4/5
--	---------------------------------------	-----

enseignements de base en comptabilité et finance d'entreprise en licence, pour des enseignements sur les modèles d'affaire, les start-up, les créations d'entreprises en Master (la demande a été faite par certains responsables de Master, en particulier par le professeur Francesco Ricci).

T Blayac souhaite que le profil enseignement soit orienté vers la macroéconomie dans la mesure où cela constitue la bête noire des étudiants. Au regard des forts besoins d'enseignement de l'UFR en économétrie, F Mirabel propose de cibler le même profil enseignement pour les trois postes section 5 proposés au concours pour 2018 : économétrie et macroéconomie pour des enseignements du niveau L1 jusqu'au niveau M2.

T Blayac ne comprend pas pourquoi le poste en gestion (section 6) n'est pas affecté dans une des équipes en économie de l'UFR. Il prend l'exemple d'une université où des enseignants-chercheurs en section 6 sont affectés dans des laboratoires. François Mirabel répond que ces laboratoires sont des équipes pluridisciplinaires ; par ailleurs, le poste mis au concours MCF0220 était affecté à MRM et il est naturel et logique que ce poste reste affecté à MRM.

En ce qui concerne les profils recherche, ils seront déterminés au conseil du département scientifique du vendredi 22 septembre 2017.

16h00 _ Départ de M. Rassat (22 présents)

F Mirabel propose au concours les 3 postes en section 5 (postes MCF 0480, MCF 0118, PR 0039) avec le profil enseignement en macroéconomie et économétrie (L1 à M2).

Pour le poste en section 6 (MCF 0220), il propose le profil enseignement suivant : bases de la gestion en comptabilité et analyse financière en licence / Cours en Master sur la création d'entreprise, start-up, business plans.

(Avis favorable, 3 contre, 4 abst, 3 ne prend pas part au vote, 12 pour)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h25.

	ECO_DIR_PV_20170920_compte rendu.docx	5/5
--	---------------------------------------	-----